



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-110220>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **24-110220**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Chartres (28)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Affaire 24V014 - Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts de la Ville de Chartres

**Description** : Concours niveau Esquisse + pour les missions de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts de la Ville de Chartres Musée des Beaux-Arts, sis 29 Cloître Notre Dame à Chartres (28000). L'opération de maîtrise d'oeuvre envisagée, consiste à : -La rénovation complète de l'édifice existant d'une surface de plancher d'environ 4200 m<sup>2</sup>, - La refonte complète du parcours muséographique du musée selon les objectifs du projet scientifique et culturel ; - Le développement et l'amélioration de l'accessibilité du musée ; - Le développement et l'amélioration des espaces d'accueil - La possibilité d'une extension au Palais Episcopal, Le cas échéant elle devra être limitée à une emprise au sol maximum de 250 m<sup>2</sup> à 300 m<sup>2</sup> et s'inscrire dans une intelligence globale de l'histoire patrimoniale du site, -La refonte complète du parcours scénographique du musée, - La requalification des espaces extérieurs. -La conception de bureaux et d'espaces de travail pour la gestion des collections ; -L'adaptation du musée aux nouvelles normes environnementales.

**Identifiant de la procédure** : 8ed1bd7e-3db0-4424-93a0-a2b4c130fc1d

**Identifiant interne** : 24V014

**Type de procédure** : Restreinte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Concours restreint avec prime

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 29 Cloître Notre Dame

**Ville :** Chartres

**Code postal :** 28000

**Subdivision pays (NUTS) :** Eure-et-Loir ( FRB02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Enveloppe prévisionnelle des travaux : 19 400 000,00 EUR HT. Forfait de rémunération provisoire, les modalités pour fixer la rémunération définitive seront définies au CCP.

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La date limite du 21/10/2024 à 15h00 correspond à la date limite pour déposer les dossiers de candidature. Les modalités de remise des offres sont précisés dans le règlement du concours - phase offre. Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + Sélection de 4 candidats maximum Prime fixée à 60 000 € HT pour chaque candidat admis à remettre une offre. A l'issue du concours, conformément aux articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du Code de la Commande Publique, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le ou les lauréats, après le dépôt de l'offre.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : 24V012 - Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts de la Ville de Chartres

**Description** : L'opération de maîtrise d'œuvre envisagée, consiste à : •La rénovation et la restauration complète de l'édifice existant d'une surface de plancher d'environ 4200 m<sup>2</sup>, •La refonte complète du parcours muséographique du musée selon les objectifs du projet scientifique et culturel ; •Le développement et l'amélioration de l'accessibilité du musée (espaces intérieurs et extérieurs) ; •Le développement et l'amélioration des espaces d'accueil (atelier pédagogique, bibliothèque-documentation, billetterie-librairie boutique, salle de conférence...); •La possibilité d'une extension au Palais Episcopal, laissée à la libre appréciation des concepteurs en fonction de leur parti architectural. Le cas échéant elle devra être limitée à une emprise au sol maxi-mum de 250 m<sup>2</sup> à 300 m<sup>2</sup> et s'inscrire dans une intelligence globale de l'histoire patrimoniale du site ; •La requalification des espaces extérieurs faisant partie du Cloître Notre-Dame, situés dans le périmètre de l'opération. •La conception de bureaux et d'espaces de travail pour la gestion des collections ; •L'adaptation du musée aux nouvelles normes environnementales ; Le musée sera maintenu ouvert aux visiteurs durant les travaux. A titre indicatif la Durée prévisionnelle des travaux est de 30 mois. le marché de MOE est conclu à compter de sa notification jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement du dernier marché de travaux ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas levées à la fin de cette période. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 19 400 000,00 € HT.

**Identifiant interne** : 24V012

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71420000 Services d'architecture paysagère

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71321100 Services relatifs aux aspects économiques de la construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Eure-et-Loir ( FRB02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** - La durée prévisionnelle des travaux est de 30 mois. les délais d'études sont proposés par les candidats lors de la seconde phase de la procédure. - Sur le fondement de la loi no 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et ses décrets d'application, la participation est réservée à une profession. Cette consultation est ouverte à tous les architectes français membres de l'ordre ou étrangers possédant un diplôme équivalent au sens de la directive no 85-384 visant la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres du domaine de l'architecture, sans préjudice du recours à d'autres personnes participant, soit individuellement, soit en équipe - Les candidatures doivent comporter les compétences suivantes : Architecte Diplômé d'Etat, Architecte du patrimoine avec une expérience et ancienneté d'au moins 10 ans dans le bâti ancien, Scénographe disposant de références muséales, Paysagiste, Compétence en matière de concepteur lumière, Compétence en matière de graphisme et signalétique d'exposition, identité visuelle, signalétique extérieure et intérieure dont celle ayant trait à la médiation, Compétence en matière d'audiovisuel, Compétence en matière de multimédia Spécialiste en Conservation préventive Economiste de la construction, Bureau d'études ayant les compétences en structures, Bureau d'études fluides, Bureau d'études défense contre l'incendie, Acousticien

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Qualité des références fournies

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 60

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Qualification et qualité candidat ou équipe candidate

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 1

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 4

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Architecture et fonctionnalité

**Description** : Architecture et fonctionnalité

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Scénographie

**Description** : Scénographie

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Technique

**Description** : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type** : Coût

**Nom** : Phasage, calendrier, enveloppe financière

**Description** : Phasage, calendrier, enveloppe financière

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

**5.1.11 Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 10/10/2024 à 23:59

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-securises.fr>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom** : Portail profil acheteur territoire communautaire

**URL :** <https://www.c-chartres-marches.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : oui**

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/10/2024 à 15:00

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA. Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif d'Orléans

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Chartres (28)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Chartres (28)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif d'Orléans

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Chartres (28)

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Chartres (28)

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Chartres (28)

**Numéro d'enregistrement :** 21280085800012

**Département :** Commande publique

**Adresse postale :** Place des halles

**Ville :** Chartres

**Code postal :** 28019

**Subdivision pays (NUTS) :** Eure-et-Loir ( FRB02 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [marches.publics@agglo-ville.chartres.fr](mailto:marches.publics@agglo-ville.chartres.fr)

**Téléphone :** +33 023723404

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://www.chartres.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif d'Orléans

**Numéro d'enregistrement :** 17450005800022

**Adresse postale :** 28 rue de la Bretonnerie

**Ville :** Orléans cedex 1

**Code postal :** 45057

**Subdivision pays (NUTS) :** Loiret ( FRB06 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Greffe du Tribunal

**Adresse électronique :** [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

**Téléphone :** +33 238775900

**Adresse internet :** <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.telerecours.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 545839-2024

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description :** L'acheteur a décidé de modifier les informations mentionnées dans la section n°5 - Lot et plus particulièrement le 5.1 - Identifiant interne et le 5.1.12 - Conditions du marché public.

#### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Description des modifications :** Au lieu de lire : "Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché durant la procédure. Toutefois et en application de l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique, dans le cas où le candidat retenu se présente sous la forme d'un groupement, le pouvoir adjudicateur impose que le mandataire soit : 1.L'Architecte du patrimoine, 2.Solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché, en cas de groupement conjoint. Conformément aux articles R.2142-21 et R.2142-23 du Code de la Commande Publique, le mandataire ne peut être pas être mandataire de plusieurs groupements ou membre de plusieurs groupements. Cette restriction s'applique également au scénographe. Le scénographe ne peut se présenter dans plusieurs groupements.." Lire : "Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché durant la procédure. Toutefois et en application de l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique, dans le cas où le candidat retenu se présente sous la forme d'un groupement, le pouvoir adjudicateur impose que le mandataire soit : 1.L'Architecte du patrimoine, 2.Solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché, en cas de groupement conjoint. Conformément aux articles R.2142-21 et R.2142-23 du Code de la Commande Publique, le mandataire ne peut pas être mandataire de plusieurs groupements."

**Les documents de marché ont été modifiés le :** 27/09/2024

#### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Description des modifications :** L'identifiant interne de cette consultation est le numéro 24V014 et non le numéro 24V012.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

#### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 2f4a5567-24e9-4700-ad27-99944fd529c2 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 27/09/2024 à 17:26

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/09/2024